2025-05-14 Numéro 89 ISSN 2564 3355 Ville de Causapscal L'Arche , 1 rue St-Jacques Nord administration@causapscal.quebec

Changement à la direction générale

La municipalité a le plaisir d'annoncer la nomination de **Mme Anne Gobeil** au poste de directrice générale et greffière, depuis le 5 mai.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses nouvelles fonctions !

AVIS PUBLIC - DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le 2 juin 2025 à compter de 20 h, située au 1, rue Saint-Jacques Nord, à Causapscal, le conseil municipal entendra toute personne intéressée à formuler des commentaires sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Immeuble sis au 81, rue Frenette

La demande d'usage conditionnel concerne le lot 6 665 558 du Cadastre du Québec et le matricule 2557-82-6570.

Elle vise à autoriser l'ajout d'un usage conditionnel de type « Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion » dans la zone 202 Af, tel que permis par le règlement 284-24, modifiant le règlement 169-11 sur les usages conditionnels. Le projet consiste en la construction, d'ici la fin de l'année 2025, d'un garage destiné à l'entretien et au remisage de camions de transport forestier.

Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal statuera sur cette demande.

Donné à Causapscal, ce 14 mai 2025.

Anne Gobeil, Directrice générale et greffière

Offre d'emploi - Journalier surnuméraire

Relevant du directeur des travaux publics, le titulaire effectue principalement des travaux comportant l'entretien général de la Ville, préposé à l'entretien d'aqueduc et égouts, tâches de journalier et manœuvre, accomplit temporairement des tâches connexes.
Détenir un permis classe 3, un atout.

Heure de travail :
40 heures / semaine, travail de soir, de nuit et de fin de semaine;
Durée de l'emploi :
Saisonnier, de juin à novembre, pouvant être prolongé selon les besoins du service.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible, **avant le 23 mai 2025 à 12 h, à l'hôtel de ville ou à l'adresse courriel suivante : administration@causapscal.quebec**

MÉNAGE DU PRINTEMPS

Entretien extérieur

Avec l'arrivée du printemps, nous invitons tous les citoyens à entretenir leurs terrains afin de garder notre milieu de vie propre et agréable.
Nous vous rappelons également que **l'écosite sera ouvert à partir du 14 mai** pour vos résidus verts et vos gros déchets.

Enfin, il est important de **ramasser les excréments de vos chiens** lors de vos promenades.

Abris d'auto

Nous rappelons que les abris d'auto temporaires doivent être **démontés au plus tard le 15 mai**.

L'inspectrice municipale effectuera sa tournée de vérification la semaine prochaine.

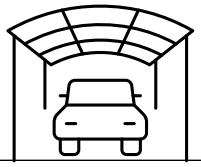

Permis de construction

Avant d'entreprendre tout projet de construction, rénovation ou autres travaux, il est **obligatoire de demander un permis** auprès de notre inspecteur en bâtiment.

Merci de prendre **rendez-vous** à l'avance afin de respecter la réglementation municipale au 418 756-3444

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024

Prenez avis que, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et ville, le rapport financier et le rapport du vérificateur seront déposés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 à la séance du conseil municipal qui se tiendra le **2 juin 2025 à 20 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Causapscal sis au 1, rue Saint-Jacques Nord.

Toutes questions peuvent être formulées auprès de la soussignée par téléphone au 418-756-3444 poste 1306 ou par courriel à administration@causapscal.quebec

Anne Gobeil, Directrice générale et greffière

Invitation à la population - Présentation du rapport financier

La Ville de Causapscal invite l'ensemble de ses citoyens à assister à la présentation publique du rapport annuel. Cette rencontre est l'occasion de faire preuve de transparence, d'expliquer clairement la situation budgétaire et de répondre à vos questions.

Votre présence est importante. Venez vous informer, comprendre les enjeux financiers actuels et participer activement à la vie municipale.